24 Juin 1857

MONTRÉAL, 24 JUIN 1857

MONSIEUR,

Vous recevrez, avec la Présente, des Blancs pour faire le Rapport sur votre Paroisse, tel qu'exigé par le Concile. Voici là-dessus quelques observations.

1° Ce Rapport, qui doit se préparer pour la Visite Pastorale, remplacera celui qui devrait s'envoyer à l'Evêché en Septembre.

2° Un des Blancs sera déposé aux Archives de la Fabrique, et l'autre envoyé à l'Evêché. Ces deux Documens devront être signés par le Curé.

3° Sous chaque nombre, est laissé un blanc, qui pourra être rempli par des remarques, qui se rattachent aux renseignements y demandés. On pourra aussi faire des remarques à la marge, avec de bonnes références.

4° Ce sera en relisant les Décrets, les Ordonnances et Circulaires y relatives que l'on pourra noter, avec toute l'exactitude requise, les points qui ne sont pas en vigueur.

5° C'est pour qu'il y ait uniformité en toutes choses que l'on propose, pour modèles de tous les Actes à faire, ceux qui se lisent dans l'Appendice au Rituel. Avec cette parfaite uniformité, en n'aura pas à changer de méthode, dans la rédaction de ses Actes, aussi souvent que l'on change de Paroisse; ce qui n'est pas un petit avantage.

6° L'Appendice, p. 103 et 104, aidera à donner les renseignements demandés dans ce Rapport.

7° Les Curés qui ont reçu la Visite, cette année ou l'année dernière, enverront ce Rapport à l'Evêché, aussitôt qu'ils auront rempli les blancs. Ceux qui auront à la recevoir, dans le cours de la saison, attendront que l'Evêque soit sur les lieux, pour le lui remettre.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.